

Date	05/02/2025
Groupe de travail	GT4 – Exercice en agriculture et milieu rural
Rédacteur	L.Théron
Objectifs	Analyse des opportunités pour la médecine rurale
Version	2 - 12022025

Rapport sur la Désertification Vétérinaire en Zones Rurales et les Mesures de Soutien

1 Introduction

Selon Moreul, un désert vétérinaire est défini **comme une zone géographique où l'offre de soins vétérinaires est insuffisante pour répondre aux besoins des éleveurs et des propriétaires d'animaux**. Cette situation résulte principalement d'une faible attractivité des territoires ruraux pour les praticiens, en raison de contraintes économiques, logistiques et sociales. L'absence d'un nombre adéquat de vétérinaires dans ces régions compromet la prévention des maladies, la surveillance épidémiologique et la rentabilité des exploitations agricoles.

Les seuils permettant de caractériser un désert vétérinaire reposent sur plusieurs critères. D'après les travaux de Moreul, une zone est considérée comme déficitaire lorsque :

- Le nombre de vétérinaires spécialisés dans les animaux d'élevage est inférieur à **1 vétérinaire pour 10 000 bovins** dans un canton donné [57:12+MOREUL_28542.pdf] .
- L'accessibilité aux soins vétérinaires est compromise par une distance excédant **30 minutes de trajet en moyenne** pour un éleveur cherchant une consultation vétérinaire [57:1+MOREUL_28542.pdf] .
- La répartition des vétérinaires ne permet pas d'assurer un service de garde suffisant pour couvrir l'ensemble des demandes en soins urgents [57:1+MOREUL_28542.pdf].

Ces critères permettent d'établir des zones critiques nécessitant des interventions ciblées pour pallier la pénurie de vétérinaires et garantir une couverture sanitaire adaptée au secteur de l'élevage. Selon Moreul, un désert vétérinaire est défini comme une zone géographique où l'offre de soins vétérinaires est insuffisante pour répondre aux besoins des éleveurs et des propriétaires d'animaux. Cette situation résulte principalement d'une faible attractivité des territoires ruraux pour les praticiens, en raison de contraintes économiques, logistiques et sociales. L'absence d'un nombre adéquat de vétérinaires dans ces régions compromet la prévention des maladies, la surveillance épidémiologique et la rentabilité des exploitations agricoles [45:12+MOREUL_28542.pdf] . La désertification vétérinaire en zones rurales constitue une préoccupation majeure pour les systèmes de santé animale et la filière agricole. La diminution du nombre de vétérinaires en milieu rural impacte directement la santé des animaux d'élevage, la surveillance épidémiologique et la rentabilité des exploitations agricoles. Face à cette situation, plusieurs pays ont mis en place des stratégies d'incitation à l'installation et au maintien des professionnels en zones rurales. Ce rapport examine les dispositifs existants en Europe, au Canada et aux États-Unis.

2 La situation en Europe

2.1 En France

La France a développé plusieurs dispositifs pour lutter contre la désertification vétérinaire :

- **Aides des collectivités territoriales** : depuis 2020, les collectivités locales peuvent accorder des subventions aux vétérinaires souhaitant s'installer en zones rurales, pouvant aller jusqu'à 60 000 € par an et par bénéficiaire ([Ministère de l'Agriculture](#)).
- **Exonérations fiscales** : les vétérinaires en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) bénéficient d'exonérations fiscales sur les bénéfices durant cinq ans ([service-public.fr](#)).
- **Appels à manifestation d'intérêt (AMI)** : l'État encourage la création de plans d'action territoriaux impliquant éleveurs, vétérinaires et institutions.
- **Dispositif pour les étudiants vétérinaires** : un programme national propose des **stages tutorés** en milieu rural pour les étudiants en 6^e année des Écoles Nationales Vétérinaires de France (ENVF). Ce dispositif associe l'État, l'Ordre des vétérinaires et les organisations professionnelles vétérinaires. Il comprend une immersion de 18 semaines dans une structure vétérinaire habilitée, avec un accompagnement par un vétérinaire tuteur et un enseignant référent. Objectif : favoriser l'autonomie des futurs praticiens avant leur premier emploi en milieu rural. Ce dispositif a prouvé son efficacité en facilitant l'insertion des jeunes vétérinaires dans les milieux ruraux, contribuant ainsi à maintenir le maillage vétérinaire [45:17+MOREUL_28542.pdf] .

2.2 En Belgique

En Wallonie, plusieurs initiatives ont été mises en place :

Enquête belge de 2010 sur la profession vétérinaire rurale : Cette étude menée par la DGARNE, avec la collaboration des Drs. Massard Rollin et Moinet a révélé plusieurs défis majeurs pour la profession en milieu rural :

- **Déclin du nombre de vétérinaires ruraux** : baisse significative du nombre de praticiens exerçant en zones rurales entre 2000 et 2010, en raison d'une faible attractivité du secteur.
- **Difficultés de recrutement** : les jeunes diplômés privilégient les pratiques urbaines pour des raisons financières et de qualité de vie. **40% des vétérinaires ruraux** sont issus, ont grandi dans la ruralité (2010)
- **Contraintes économiques** : une rentabilité moindre des pratiques rurales, exacerbée par des frais de déplacement élevés et des horaires de garde contraignants.

Solutions proposées : développement de structures vétérinaires coopératives, augmentation des incitations financières et mise en place de programmes de mentorat et d'accompagnement à l'installation [58:12+Rapport final - Etat des lieux et perspectives pour la profession de vétérinaire rural.pdf].

Prise en charge de frais liés à la pénibilité administrative (Proposition NAP-AMR pour une prime de pratique intégrée vétérinaire, finançant la charge administrative des données de santé).

Conséquence et outils

- Campagne 2011 « **Vétérinaire rural, bien plus qu'un vétérinaire** » (TV, radio, internet)

- **Soutien aux associations vétérinaires** : des appels à projets financés par la Région wallonne favorisent la création de groupements vétérinaires ([Union Professionnelle Vétérinaire](#)).
- **Projet EVE (Étudiants, Vétérinaires, Éleveurs)** : programme de l'Université de Liège facilitant l'immersion des étudiants dans la pratique rurale.
- **Aide aux maîtres de stage (Bourse de 1000€ en province du Luxembourg)**
- **Appui à l'installation, formation à l'entreprise en province du Luxembourg** (Club Oxygène organisé Chambre de Commerce et Association des vétérinaires de la province du Luxembourg)

2.3 En Allemagne, aux Pays-Bas, au Danemark et en Norvège

- **Allemagne** : subventions à l'installation allant jusqu'à 50 000 € et aides pour les jeunes vétérinaires en zone rurale ([Bundestierärztekammer](#)).
- **Pays-Bas** : incitations fiscales et système de soutien aux cliniques rurales sous forme de crédits d'impôt ([KNMvD](#)).
- **Danemark** : collaboration entre État et coopératives agricoles avec des subventions de 40 000 € pour les jeunes vétérinaires en milieu rural ([Danish Veterinary Association](#)).
- **Norvège** : soutien aux jeunes professionnels via des allocations spécifiques et des formations ciblées, incluant un financement de 30 000 € pour les débuts d'activité ([Norwegian Veterinary Association](#)).

3 La situation au Canada

Le Canada fait face à une pénurie croissante de vétérinaires en zones rurales. Pour y répondre :

- **Initiatives provinciales** : certaines provinces offrent des subventions à l'installation et des programmes de remboursement de prêts étudiants.
- **Programmes universitaires** : des stages obligatoires en milieu rural sont intégrés à la formation vétérinaire.
- **Collaboration avec l'industrie agricole** : des partenariats entre organisations agricoles et vétérinaires facilitent l'intégration des jeunes professionnels.
- **Programme Vêto-Rural** : certaines régions du Canada offrent des incitations supplémentaires pour favoriser la répartition équilibrée des vétérinaires.
- **Bourses et allègements fiscaux pour étudiants vétérinaires** : certaines provinces proposent un allègement fiscal pouvant atteindre 20 000 CAD et des bourses d'étude pour les étudiants s'engageant à exercer en milieu rural [\[45:10+MOREUL_28542.pdf\]](#) .

4 La situation aux États-Unis

Les États-Unis ont développé plusieurs programmes pour réduire la pénurie en zones rurales :

- **Veterinary Medicine Loan Repayment Program (VMLRP)** : offre un remboursement des prêts étudiants aux vétérinaires exerçant en zones rurales.
- **Incitations étatiques** : plusieurs États accordent des subventions à l'installation, des allègements fiscaux et des primes de pratique.
- **Programmes de mentorat et de soutien professionnel** : facilitent l'intégration des jeunes vétérinaires dans des pratiques rurales.

- **Études et cartographies des pénuries vétérinaires** : le NIFA (National Institute of Food and Agriculture) a mis en place des cartographies détaillant les États en pénurie de vétérinaires, permettant ainsi de mieux cibler les aides et subventions [【45:8†MOREUL_28542.pdf】](#) .

5 Rapport Buiatrie Belge 2017 sur les besoins des éleveurs

Synthèse des besoins en conseils en ferme selon l'enquête de 2017 (Congrès Buiatrique, Leuven)

L'enquête menée auprès de **1226 fermes en Flandre** et **1429 en Wallonie** met en évidence une évolution significative des attentes des éleveurs envers leurs vétérinaires. Face à des **contraintes économiques croissantes**, une réduction des **vaccinations obligatoires**, et une réglementation plus stricte sur **l'usage des antibiotiques**, les vétérinaires doivent adapter leurs pratiques pour répondre aux nouveaux besoins du secteur.

5.1 Évolution des besoins en conseil en ferme

- **88 % des éleveurs** estiment que le rôle du vétérinaire doit évoluer vers une approche plus **préventive** plutôt que curative.
- **72 % des éleveurs** souhaitent un suivi sanitaire **régulier et structuré** du troupeau, plutôt qu'une intervention ponctuelle en cas de problème.
- **65 % des éleveurs** considèrent que l'amélioration de la formation et de l'accompagnement des éleveurs est **essentielle** pour limiter les pertes économiques liées aux maladies du troupeau.
- La **réduction des coûts de production** est une priorité pour **80 % des exploitants**, ce qui influence leur demande en conseils sur la **gestion des maladies, la nutrition et la biosécurité**.

5.2 Contraintes et obstacles à la prestation de conseils vétérinaires

- **62 % des éleveurs** reconnaissent ne **pas être prêts à payer** directement pour des conseils vétérinaires hors actes médicaux.
- **48 % des exploitants** déclarent **consulter d'autres sources** (contrôleurs laitiers, marchands d'aliments, internet, associations agricoles) pour des recommandations sanitaires.
- **35 % des vétérinaires** estiment que l'organisation actuelle du conseil est **peu rentable** et nécessite un modèle économique plus adapté.

5.3 Opportunités et recommandations

- **84 % des éleveurs** reconnaissent que le vétérinaire reste un **partenaire de confiance** pour la gestion du troupeau, mais souhaitent une approche plus interactive et collaborative.
- **75 % des éleveurs** jugent que les conseils vétérinaires doivent être **mieux structurés et professionnalisés**, avec des visites planifiées et un suivi coordonné.
- **68 % des vétérinaires** considèrent qu'un **forfait annuel** ou une **offre groupée de services** pourrait être une solution pour financer le conseil vétérinaire de manière plus durable.
- **56 % des exploitants** sont favorables à des **formations conjointes vétérinaire-éleveur**, afin d'améliorer la transmission des bonnes pratiques d'élevage.

Cette enquête révèle un **besoin urgent de repositionner le vétérinaire** en tant que **conseiller stratégique de l'éleveur**, tout en adaptant les modèles de rémunération pour assurer la viabilité de ce rôle.

6 Rapport 2024 sur la motivation des étudiants Master 1 à Master 3 pour la profession

L'enquête menée auprès des étudiants en **Master 1 (2022, N=288) et Master 3 (2024 N=238)** permet d'observer l'évolution des attentes et des choix professionnels entre la première et la dernière année du cursus vétérinaire.

6.1 Pays d'exercice professionnel

- En **Master 1**, les étudiants expriment une préférence pour une **mobilité internationale plus élevée**, avec une ouverture vers plusieurs pays d'exercice possibles.
- En **Master 3**, les choix deviennent plus restreints et ciblés, indiquant une **préférence marquée pour l'installation en Belgique**, avec une proportion significative souhaitant rester dans leur pays d'origine.

6.2 Installation

- Les étudiants de **Master 1** montrent une vision plus large et exploratoire concernant leur installation, avec un intérêt pour **différents types de structures vétérinaires**, allant de la pratique mixte aux cliniques spécialisées.
- En **Master 3**, les intentions deviennent plus concrètes : une majorité d'étudiants déclarent vouloir s'installer en **pratique libérale**, mais avec **des réticences financières et organisationnelles** qui freinent une installation immédiate.

6.3 Centres d'intérêt professionnels

En **Master 1**, les étudiants expriment des centres d'intérêt variés, avec un attrait particulier pour :

- La médecine des animaux de compagnie
- La médecine des ruminants et des équidés
- Les nouveaux animaux de compagnie (NAC)

En **Master 3**, on observe une **spécialisation plus marquée**, avec une orientation plus affirmée vers la **pratique clinique**.

L'enquête permet d'identifier **l'évolution de l'intérêt des étudiants pour la médecine vétérinaire rurale** entre le Master 1 et le Master 3.

6.3.1 Intérêt pour la médecine rurale en Master 1

En **Master 1**, un **nombre significatif d'étudiants** exprime un intérêt initial pour la médecine rurale, notamment attirés par :

6.3.2 Évolution en Master 3 : Un désengagement progressif

En **Master 3**, on observe une **diminution marquée** de l'intérêt pour la médecine rurale.



Les principales raisons évoquées par les étudiants ayant perdu cet attrait sont :

- **Contraintes de travail lourdes** : horaires imprévisibles, astreintes fréquentes, travail physique intense.
- **Rémunération perçue comme insuffisante** par rapport aux autres spécialisations vétérinaires.
- **Isolement professionnel** et absence de structures collectives favorisant le travail collaboratif.
- **Manque d'encadrement et de mentorat** : les étudiants perçoivent un **gap important entre la formation académique et la réalité du terrain**.
- **Charge administrative croissante** pour les vétérinaires ruraux, rendant la profession moins attractive.

6.3.3 Facteurs influençant le maintien d'un intérêt en Master 3

Malgré cette tendance globale, **certains étudiants conservent un fort attrait pour la médecine rurale**, notamment grâce à :

- **Des expériences terrain positives** : stages enrichissants auprès de praticiens investis dans la formation des jeunes vétérinaires.
- **L'attrait pour une autonomie professionnelle rapide**, notamment pour ceux qui envisagent une installation en cabinet mixte.
- **L'intérêt pour les nouvelles approches en médecine d'élevage**, comme la gestion préventive et le suivi sanitaire des troupeaux.

6.3.4 Conclusions sur la Rurale

- **Forte désaffection entre Master 1 et Master 3** : la perception idéalisée de la médecine rurale en début de cursus laisse place à une prise de conscience des difficultés du métier.
- **Un besoin d'accompagnement structuré** : proposer plus de **mentorat, d'immersion encadrée et d'aides à l'installation** pour limiter la perte d'intérêt des étudiants.
- **Favoriser de nouveaux modèles d'exercice** : développement de **pratiques vétérinaires collaboratives**, encouragement à la télémédecine vétérinaire en milieu rural, et valorisation du suivi préventif des troupeaux.

6.4 Autres centres d'intérêt

- L'évolution entre **Master 1 et Master 3** montre un **recentrage progressif** des étudiants sur leur futur métier, avec une diminution de l'intérêt pour les activités annexes, comme les missions humanitaires vétérinaires ou la faune sauvage.
- Certains étudiants en **Master 3** évoquent cependant un intérêt croissant pour **l'entrepreneuriat vétérinaire** et la création de nouvelles structures adaptées aux besoins actuels du marché.

6.5 Conclusions

- **Progression vers une spécialisation et une prise de décision plus affirmée** : au fil des années, les étudiants restreignent leurs choix professionnels et s'orientent vers une installation plus réfléchie.
- **Une transition difficile vers l'installation** : bien que l'intérêt pour l'exercice libéral soit élevé en Master 3, des **freins économiques et structurels** ralentissent ce passage à l'acte.
- **Nécessité d'un accompagnement renforcé** : la formation vétérinaire pourrait inclure davantage de modules sur **la gestion d'entreprise et les stratégies d'installation**, pour aider les étudiants à concrétiser leurs projets professionnels.

7 Conclusion

La désertification vétérinaire en zones rurales est une réalité mondiale qui met en péril la santé animale et l'économie agricole. Si l'Europe, le Canada et les États-Unis ont mis en place des stratégies variées, la pérennité des solutions passe par un soutien financier et institutionnel accru, une meilleure formation des vétérinaires et une valorisation de la profession en milieu rural. Les dispositifs destinés aux étudiants vétérinaires, tels que les stages tutorés et les aides à l'installation, sont des leviers essentiels pour assurer un renouvellement efficace du maillage vétérinaire dans ces zones.

L'enquête menée lors du **Congrès Buiatrique de Leuven (2017)** met en lumière la nécessité croissante d'un accompagnement structuré des éleveurs par les vétérinaires. La demande en conseil de gestion sanitaire et de suivi des troupeaux s'accroît, mais reste confrontée à un modèle économique incertain, où la valorisation du conseil vétérinaire n'est pas encore pleinement reconnue. Cette problématique rejoint celle observée dans **l'enquête auprès des étudiants vétérinaires (Master 1 et Master 3)**, qui montre une désaffection progressive pour la médecine rurale entre le début et la fin des études. La combinaison d'un manque d'incitations économiques et d'une perception négative des conditions de travail contribue à freiner l'installation des jeunes vétérinaires en milieu rural.

Face à ces défis, il apparaît essentiel de structurer des solutions innovantes et durables, notamment en développant des modèles de rémunération du conseil, en facilitant la transition des jeunes diplômés vers l'installation rurale, et en favorisant les coopérations entre vétérinaires et acteurs du secteur agricole. La désertification vétérinaire en zones rurales est une réalité mondiale qui met en péril la santé animale et l'économie agricole.

Bibliographie

- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. (2020). *Les collectivités territoriales autorisées à délivrer des aides aux vétérinaires et étudiants*. Récupéré de <https://agriculture.gouv.fr>
- Service public. (2020). *Exonérations fiscales pour les vétérinaires en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)*. Récupéré de <https://www.service-public.fr>
- Observatoire national démographique de la profession vétérinaire. (2020). *Atlas démographique de la profession vétérinaire*. Récupéré de <https://www.veterinaire.fr>
- Moreul, P. (2024). *Analyse de la désertification vétérinaire et ses impacts en milieu rural*. Université de [Nom de l'université].

- Union Professionnelle Vétérinaire. (2023). *Plan d'actions provincial de lutte contre la pénurie de vétérinaires*. Récupéré de <https://upv.be>
- Bundestierärztekammer. (2022). *Programme de soutien aux vétérinaires en Allemagne*. Récupéré de <https://www.bundestieraerztekammer.de>
- KNMvD. (2021). *Initiatives néerlandaises pour le maintien des vétérinaires en milieu rural*. Récupéré de <https://www.knmvd.nl>
- Danish Veterinary Association. (2021). *Programmes d'incitation au Danemark*. Récupéré de <https://www.ddd.dk>
- Norwegian Veterinary Association. (2021). *Soutien et formation des vétérinaires en Norvège*. Récupéré de <https://www.vetnett.no>
- NIFA. (2020). *Cartographie des pénuries vétérinaires aux États-Unis*. Récupéré de <https://www.nifa.usda.gov>
- DGRNE (2010) *Etat des lieux et perspectives pour la profession de vétérinaire rural*
- ULIEGE-UPV (2024) *Enquête Master 1, Master 2, Master 3 sur les orientations d'études et d'insertion professionnelles chez les étudiants vétérinaires*.
- Société Belge de Buiatrie (2017) *What do Walloon/Flemish farmers expect from their vets in 2017 ? Trends and evolutions. A challenge for the profession. Congrès Belge de Buiatrie 2017*